FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
DISPOSITIF DESSERTE FORESTIÈRE

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement les modalités relatives au dispositif de soutien Desserte forestière
Transmettez l'original à la Région Bretagne et conservez un exemplaire.

Cadre réservé aux services administratifs

Date de réception : Date de dossier complet :

Votre interlocuteur:

Région Bretagne
Service Agriculture, filière bois et alimentation
1C – 1D Avenue Bellefontaine – 35 510 Cesson-Sévigné

PARTIE A – BÉNÉFICIAIRE

A.1. Identification du demandeur

N° SIRET :

attribué par l'INSEE - formalité obligatoire à réaliser auprès du Centre de formalités des Entreprises (CFE) de la Chambre départementale d'agriculture ou du centre des impôts

CIVILITÉ : ☐ Madame ☐ Monsieur

STATUT JURIDIQUE :
propriétaire privé, association loi 1901, collectivité, groupement de communes, groupement forestier, ASA, ASL, coopérative, ….

NOM de naissance du demandeur, du mandataire en cas d'indivision, ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

NOM d'usage du demandeur, du mandataire en cas d'indivision, ou APPELLATION COMMERCIALE pour les personnes morales : *(le cas échéant)*

Prénom :

Pour les personnes morales :

NOM du représentant légal :
Prénom du représentant légal :
NOM, Prénom du responsable du projet *(si différents)* :
Le cas échéant, nombre de salariés :

A.2. Coordonnées du demandeur (personne physique ou morale)

Ne pas compléter si vos coordonnées sont déjà connues de la Région Bretagne destinataire du présent dossier

Adresse permanente du demandeur:
Code postal : Commune :
☎ : Téléphone portable : Mèl :

A.3. Coordonnées du maître d'œuvre (facultatif)

Si l'étude du projet, la réalisation et le suivi des travaux sont confiés à un professionnel qualifié (expert forestier, gestionnaire forestier professionnel agréé, ONF), merci d'indiquer ses coordonnées.

Organisme : NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
☎ : Téléphone portable : Mèl :

PARTIE B – PROJET

B.1. Contexte du projet

	oui	non	Type de structure (GF, ASA...). Nom du massif ou du projet concerné par le schéma de desserte locale ou la démarche territoriale de valorisation de la filière forêt-bois
Opération collective portée par une structure de regroupement	○	○	
Opération s'inscrivant dans un schéma de desserte locale	○	○	
Opération présentée dans le cadre d'une démarche territoriale de valorisation de la filière forêt-bois (Forêt Bois et Territoires ou équivalent)	○	○	
Ouverture au public gratuite des voies de desserte et contribution à la multifonctionnalité du massif forestier	○	○	

B.2. Caractéristiques techniques du projet

Nature, descriptif du projet (intitulé, présentation synthétique de l'opération, objectifs...) :

B.3. Localisation cadastrale des ouvrages

Dans le cas d'un projet situé sur plusieurs communes, désignation de la commune portant la surface la plus importante :

Description des parcelles cadastrales concernées par le projet : *prévoir une ligne par tronçon ou nature d'ouvrage*

Désignation des ouvrages tels qu'identifiés sur le plan cadastral *(faire figurer ici le n° de l'ouvrage indiqué sur votre plan cadastral)*	**Quantité projetée par nature d'opérations** *(ml ou m2)*	**Nom de la (des) commune(s) de situation des projets**	**Liste des parcelles concernées** *(section, numéro, subdivision)*

Quantités totales par nature d'opération :

Nature d'opérations	**Quantité totale** *(ml ou m2)*

B.4. Calendrier prévisionnel des investissements

Date prévisionnelle de début du projet : (mois, année)

Année de réalisation des travaux	Dépenses prévisionnelle correspondante (€)
TOTAL des dépenses prévues	

Date prévisionnelle de fin du projet : (mois, année)

B.5. Caractéristiques financières du projet

B.5.1. Récapitulatif des dépenses liées aux travaux

Récapituler ici les dépenses matérielles par nature de dépense (type d'ouvrage). Les devis descriptifs et estimatifs détaillés permettant d'évaluer la technicité du projet seront joints au dossier. Les dépenses effectuées en régie ne sont pas éligibles.

Désignation des ouvrages tels qu'identifiés sur le plan cadastral	Nature des opérations	Unité	Prix unitaire HT par mètre linéaire ou m²	Quantité demandée	Montant prévisionnel HT par action	Nom du fournisseur à l'origine du devis
Montant prévisionnel total des dépenses liées aux travaux						

B.5.2. Récapitulatif des dépenses de frais généraux (maîtrise d'œuvre et études)

Le montant éligible des dépenses liées aux frais d'études d'opportunité écologique, économique et paysagère préalables et de maîtrise d'œuvre est plafonné à 12% du montant prévisionnel HT des travaux. Les devis descriptifs et estimatifs détaillés seront joints au dossier. Les dépenses effectuées en régie ne sont pas éligibles. Les devis de maîtrise d'œuvre devront distinguer d'une part les frais liés à la constitution du dossier et aux éventuelles études préalables et d'autre part, les frais liés au suivi des travaux.
Attention ! Le devis lié au suivi des travaux ne devra pas avoir été signé avant le dépôt de la demande d'aide, sous peine d'inéligibilité.

Nature de la prestation	Prestations à l'origine du devis	Montant prévisionnel HT de la prestation (€)	Observations
Total dépenses frais généraux en € HT			

B.6. Financement sollicité (HT)

Montant prévisionnel TOTAL des dépenses (€ HT)

Financement du projet	Taux (%)	Montant (€ HT)
Région Bretagne		
Sous-total financement demandés publics		
Autofinancement		
Autres financements privés éventuels (préciser)		
Sous-total autres financements		
TOTAL HT général = coût du projet		

Pour les projets portés par un maître d'ouvrage privé, le financement est de 50 %, bonifié à 70% si le projet est inclus pour tout ou partie dans le périmètre d'un schéma de desserte locale ou d'une démarche territoriale de structuration de la filière forêt-bois.
Pour les projets portés par un maître d'ouvrage public, le financement est de 70 %

PARTIE C – ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- **Je demande (nous demandons)** à bénéficier de l'aide à l'amélioration de la desserte forestière et **j'autorise (nous autorisons)** toute visite de mes (nos) parcelles par le service instructeur et personnes habilitées par ce service dans le cadre de la procédure d'instruction de la demande d'aide.

- **J'atteste (nous attestons) sur l'honneur** :

que depuis 3 ans

◯ je ne me suis pas vu attribuer d'aides publiques au titre du règlement européen « de minimis » (information figurant sur les éventuelles notifications de subvention)

◯ je me suis vu attribuer au titre du règlement « de minimis » les aides publiques détaillées ci-dessous :

Dénomination et objet de l'aide	Origine de l'aide	Date d'octroi	Montant de l'aide

- n'avoir pas sollicité pour le même projet d'autres crédits publics ou privés que ceux mentionnés dans la présente demande,
- avoir pris connaissance des délais maximum de début d'exécution et de réalisation des travaux qui s'attachent à mon projet, et qui figurent dans la convention d'attribution de l'aide,
- avoir la libre disposition des terrains sur lesquels les travaux sont projetés,
- que dans le cadre du projet pour lequel la subvention est sollicitée, les travaux n'ont fait l'objet d'aucun commencement d'exécution (signature de bon de commande, approbation de devis, ordre de service...) avant la date de dépôt de la présente demande,
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je m'engage (nous nous engageons) sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant dix ans à compter de la date à laquelle intervient la décision d'attribution de l'aide,
- à informer la Région Bretagne de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, de mes engagements, de mon projet,
- à réaliser l'opération présentée dans ma demande conformément aux conditions techniques et financières définies par les textes, notamment la décision attributive d'aide,
- au cas où le présent dossier a été élaboré par un maître d'œuvre, à faire appel à un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux subventionnés.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

a) Si le demandeur est un OGEC ou une coopérative

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- avoir obtenu de la part du/des propriétaire(s) concernés l'autorisation de réaliser ces travaux sur leurs terrains,
- avoir reçu des propriétaires des terrains sur lesquels les travaux sont projetés, l'engagement écrit :

- de maintenir l'état fonctionnel de la route ou de la piste pendant trois ans (cinq ans pour les grandes entreprises) à compter de la date à laquelle intervient le dernier versement de l'aide,
- de garantir le libre accès à la propriété aux autorités compétentes chargées des contrôles, pour l'ensemble des paiements que je sollicite,

- qu'ils n'ont pas sollicité et ne solliciteront pas à l'avenir, pour le projet réalisé sur leur terrain, d'aide publique.

b) Si le demandeur n'est pas un OGEC ou une coopérative

Je m'engage (nous nous engageons) sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à maintenir l'état fonctionnel de la route ou de la piste pendant trois ans (cinq ans pour les grandes entreprises et les structures publiques) à compter de la date du dernier versement de l'aide,
- à permettre et faciliter l'accès à ma propriété forestière aux autorités compétentes chargées des contrôles, pour l'ensemble des paiements que je sollicite, pendant toute la durée de mes engagements,

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,
◯ j'autorise ◯ je n'autorise pas [2]
l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.
[2] Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide.

Fait à

Nom(s), prénom(s), signature(s) du demandeur :
(du gérant en cas de formes sociétaires, du mandataire en cas d'indivision)

PARTIE D – DOCUMENTS À PRODUIRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER COMPLET

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la Région	Sans objet
Pièces administratives				
1 exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété et signé par le porteur du projet	Tout demandeur	☐	☐	
Extrait de matrice cadastrale de l'année en cours (s'il n'est pas libellé au nom du propriétaire, joindre en plus un titre de propriété) ou acte notarié	Tout demandeur	☐	☐	
Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur	Tout demandeur	☐	☐	
Justification d'adhésion à un système de certification forestière (PEFC, FSC, ...)	Tout demandeur	☐	☐	
Justificatif de gestion durable (décision d'agrément PSG, approbation d'aménagement, ou attestation d'adhésion à un RTG ou CBPS)	Tout demandeur	☐	☐	
Extrait K bis ou inscription au registre ou répertoire concerné indiquant le n° de SIRET	Tout demandeur	☐	☐	
Pièces techniques				
Fiche d'évaluation du projet, Dispositif Desserte forestière	Tout demandeur	☐	☐	
Plan de situation au 1/25 000 daté et signé	Tout demandeur	☐	☐	
Plan de masse cadastrale daté signé avec indication du Nord et échelle de type graphique, à une échelle permettant de présenter toutes les indications sur le projet ainsi que les références cadastrales des parcelles concernées (Format A3 maximum)	Tout demandeur	☐	☐	
Devis relatifs aux travaux et frais généraux				
Un devis descriptif et estimatif	Tout demandeur	☐	☐	
Preuve de représentation légale ou de pouvoir				
Pouvoir de tutelle ou curatelle	Tuteur légal ou curateur	☐	☐	☐
Accord sous seing privé	Usufruitier ou nu-propriétaire (*selon la qualité du demandeur*)	☐	☐	☐
Mandat des co-indivisaires, ou des co-propriétaires ou de toutes personnes disposant individuellement ou collectivement du droit de propriété	Mandataire	☐	☐	☐
Mandat des propriétaires	Structure de regroupement	☐	☐	☐
Liste nominative récapitulative des propriétaires dont les projets sont regroupés	Structure de regroupement	☐	☐	☐
Décision du Président ou CR d'Assemblée générale	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations	☐	☐	☐
Décision du gérant ou CR d'Assemblée générale et pouvoir du co-gérant en cas de co-gérance	Sociétés civiles dont groupements (SCI, GF, GFA, GFR), sociétés commerciales dont coopératives (OGEC), selon les statuts	☐	☐	☐
Délibération de l'organe compétent approuvant le plan de financement du projet et autorisant le gérant à déposer un dossier	Toutes personnes publiques: collectivités territoriales et leurs groupements, ASA, EP d'enseignement ou hospitaliers, GIP, SAFER	☐	☐	☐